

# CONCOURS INTERNATIONAL DE DESSIN

"Autour de moi"

Avec le soutien de





Sous l'égide de



ORDINE DEGLI ARCHITETTI, PIANIFICATORI, PAESAGGISTI E CONSERVATORI

DELLA PROVINCIA DI BRESCIA

avec le soutien de



# **CONCOURS**

# "Autour de moi"

# 1. Objectif du concours

- Donner de la valeur au langage graphique-pictural comme expression de la créativité de l'enfance.
- Encouragez les jeunes enfants, filles et garçons, à la réflexion sur le thème du paysage habité et de la ville, l'espace bâti dans lequel se déroule leur quotidien. Les rues, les places, la communauté et les espaces ouverts autour des maisons. Les maisons, les bâtiments, les cabanes, les caravanes, les tentes des centres d'accueil. Carrefours routiers, joints de maisons, vues de clochers, de minarets et de cheminées. Petits jardins, avenues bordées d'arbres, terrains de jeux et le grand Baobab à l'extérieur de la maison.
- Recueillir des images des différents paysages habités du monde à travers les yeux des enfants qui y vivent.

### 2. Destinataires

Concours réservé aux jeunes, filles et garçons, âgés de 6 à 15 ans.

#### 3. Dates du concours

Les œuvres devront être envoyées avant le 31 mai 2019.

La proclamation des gagnants aura lieu au mois de juillet 2019.

# 4. Conditions de participation

Jeunes enfants, filles et garçons, peuvent participer au concours soit individuellement soit avec leur école primaire, collège ou centre socioculturel.

Les œuvres devront être envoyées à:

Fondazione PInAC

Via Disciplina 60

25086 Rezzato

Brescia, Italia

## 5. Caracteristique des oeuvres

- Les œuvres doivent respecter le thème de l'exposition présenté au paragraphe 2 du présent règlement.
- Le format maximum des œuvres est 50x70 cm. Dans la mesure du possible il est demandé de ne pas utiliser le format A4 (21x29.7 cm).
- Les œuvres tridimensionnelles ne sont pas acceptées.
- Tous types de papier peuvent être utilisés.
- Toutes techniques artistiques peuvent être employées (pour une meilleure conservation des œuvres, l'utilisation des feutres est déconseillée). Le travail en équipe est accepté.
- Au verso de l'œuvre merci de bien vouloir noter le nom, prénom, âge, genre, pays de provenance de l'auteur, titre (ou une phrase liée au sujet représenté), technique utilisée et date de réalisation ; tout comme le contexte dans lequel il a été créé: école, maison, espace de jeu, centre d'accueil, etc., et le temps employé pour la production.
- S'il s'agit d'un travail d'équipe, merci de noter les donnés des tous les participants.

#### 6. Criteres de selection

Les œuvres seront sélectionnées par un incontestable jugement du jury. Elles seront évaluées selon les critères suivants :

- a) cohérence entre thème du concours et oeuvre réalisée ;
- b) respect de la technique qui a été choisie;
- c) point de vue personnel et cohérence avec sa propre réalité de vie et culture ;
- d) créativité dans l'interprétation du sujet en dépassant les stéréotypes.

# 7. Classement de prix

Le jury sera composé par l'équipe artistique de la Fondation PInAC avec des professionnels du secteur. Le jury choisira:

- 1er dans la catégorie 6-9 ans
- 1er dans la catégorie 10-15 ans
- 2ème dans la catégorie 6-9 ans
- 2ème dans la catégorie 10-15 ans
- 3ème dans la catégorie 6-9 ans
- 3ème dans la catégorie 10-15 ans
- œuvres dignes de mention spéciale dans la catégorie 6-9 ans
- œuvres dignes de mention spéciale dans la catégorie 10-15 ans
- prix spécial « Facciamo circolare le idee »

Seuls le classement des lauréats et les œuvres ayant reçu des mentions spéciales seront publiés sur le site web de la Fondation PinAC.

Les œuvres sélectionnées feront partie de l'archive historique de la Fondation PInAC.

Les œuvres sélectionnées seront publiées sur le site internet et les réseaux sociaux de la Fondation PinAC.

Un diplôme de mérite sera attribué à chaque gagnant. Ce diplôme sera si possible envoyé, accompagné du catalogue de la dernière exposition.

Les œuvres non sélectionnées ne seront pas rendues.

#### 8. Promotion et droits

L'auteur de chaque œuvre atteste être l'auteur de la réalisation envoyée.

Les œuvres seront mises à disposition des organisateurs et pourront être exposées en public et publiées sur internet sans autre autorisation de l'auteur.

L'organisation pourra utiliser les œuvres sans avoir à payer de droits à la condition que ce soit dans un but culturel et sans but lucratif, pour promouvoir des échanges

culturels, projets spéciaux, collaborations avec d'autres organisations ou associations culturelles.

La participation au concours comporte l'acceptation intégrale et sans conditions de tout ce qui est prévu dans le présent règlement.

Toute participation d'un mineur suppose l'accord des personnes détenant l'autorité parentale (père et/ou mère ou représentant légal) et est effectuée sous l'entière responsabilité de ces dernières.

Chaque œuvre devra être accompagnée par cette autorisation signée par un parent ou représentant légal.

S'il s'agit d'un œuvre réalisée en équipe chaque participant devra faire signer l'accord par un parent ou représentant légal.

	/
Accord de participation au concours	
La conserient	et lágal da l'aufant
Je soussigné père/mère/représentar	_
mineur donne mon ac	ccord pour la participation au concours
«Autour de moi».	
Les organisateurs pourront utiliser le matériel envoyé pour l	les finalités du concours et nour leurs
activités de communication et promotion liées au concours.	<del>-</del>
activites de communication et promotion nees au concours.	
	_
Signature de la personne détenant l'autorité parentale	Date

	9	2
-//		-

D /	11	1
Donnees	personnell	66
Donne	personner	

Les parents ou les représentants légal de l'enfant qui participe au concours acceptent que les données personnelles soient utilisées par les organisateurs pour des raisons liées au concours et qu'elles soient seront traités avec des moyens électroniques, mais elles ne seront pas diffusées à des tiers à tiers personnes.

Les organisateurs pourront utiliser les données pour l'envoi du matériel en accord avec ses activités.

La personne concernée peut demander à tout moment la modification ou suppression de ses données le concernant (Loi informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, article 40, modifiée en 2004).

Signature de la personne detenant i autorite parentale	Date
	•••••

### **Pour information:**

servizieducativi@pinac.it

tél. 0039 0302792086 (lundi-vendredi 9-12)